



Conseil Économique, Social, Environnemental, Local (Cesel)

Débat national

La séance est ouverte à 19 heures 40.

Mme COMBE.- Mesdames, messieurs, bonsoir !

Nous allons commencer un tout petit peu avant 20 heures pour que le débat ait tout le temps nécessaire.

Le CESEL (conseil économique social environnemental local) a souhaité organiser cette consultation dans le cadre du débat national. Monsieur le Maire a été sensible à notre démarche et nous l'en remercions.

Je suis Catherine COMBE, la présidente déléguée du CESEL ; je vous dis deux mots de cette instance pour ne pas retarder les échanges.

Cette instance de démocratie participative composée dans le respect de la parité d'environ 80 Isséennes et Isséens – nous sommes tous bénévoles – a pour objectif de formuler des avis et des propositions à la municipalité de nature économique, sociale et environnementale comme son nom l'indique.

Nous sommes répartis en trois sections pilotées par trois vice-présidents qui m'entourent ce soir qui vont se présenter.

Christian CHAMORAND.- Bonsoir, je représente la section Economie, plus particulièrement « Vivre demain à Issy ».

Jean-Jacques ARVIEU.- Je suis responsable de la commission « Vivre ensemble ».

Jean-Michel MAESTRACCI.- Je suis responsable de la section « Vivre responsable ».

Mme COMBE.- Sans doute savez-vous qu'il existe également d'autres instances de concertation mises en place à Issy-les-Moulineaux. Je veux nommer :

- les quatre conseils de quartier

- le Conseil communal des jeunes de 11 à 17 ans, dont nous avons ici un représentant et une représentante.
- le Conseil local de la jeunesse de 18 à 25 ans.

Sabrina.- Bonjour ! Je fais partie du CLJ. Nous sommes un groupe de jeunes volontaires dans la Ville. Nous nous réunissons chaque semaine pour monter des projets comme par exemple la Vie du cinéma qui a eu lieu samedi dernier.

Noa.- Nous participons également à des actions pour la vie de la cité comme les commémorations. Nous faisons cela pour que les jeunes s'engagent et participent continuellement à la vie de la cité.

Mme COMBE.- Nous avons également le Conseil communal des aînés. Je pense qu'il y a dans la salle Mme Nicole CARRETTE et M. René LECOUVREUR. Veulent-ils prendre la parole ? Non ! (*Rires*).

Chaque réunion a bien entendu ses règles, nous n'allons pas y échapper. Nous avons les nôtres et pour que cette rencontre soit fructueuse, à mes côtés se trouve M. Jean-Claude ALLANIC à qui je vais céder la parole.

M. ALLANIC.- Bonsoir à tous et bienvenue dans ce débat !

Je suis un journaliste – nul n'est parfait ! –, j'ai passé l'essentiel de ma carrière sur France 2 et je l'ai terminée en étant médiateur de l'information. Un médiateur de l'information c'est un monsieur ou une dame qui écoute les critiques et les doléances des téléspectateurs, qui en fait part aux journalistes, qui ne sont pas contents de ces critiques évidemment, et qui essaie ensuite d'améliorer les choses dans une émission que je présentais et où les téléspectateurs et les journalistes s'expliquaient. Parfois les journalistes s'excusaient. Cela peut arriver.

Pour être médiateur il faut être à l'écoute des gens, être impartial, respecter le pluralisme. C'est sans doute pour cela que l'on m'a demandé d'animer ce débat. Il y a sans doute une autre raison : je suis un vieil Isséen. J'ai commencé mes études à Issy-les-Moulineaux à l'école maternelle, puis j'ai quitté Issy-les-Moulineaux pour y revenir quelques années plus tard quand j'étais journaliste comme beaucoup de confrères qui trouvaient que cette ville était très dynamique.

Mon rôle n'est pas de prendre parti dans cette soirée mais d'assurer le bon déroulement des débats, la bonne expression des interventions en restant neutre et objectif. C'est possible, c'est même possible pour un journaliste !

Catherine COMBE l'a dit, nous sommes des bénévoles, nous n'avons pas reçu de cadeaux. Si ! Notre cadeau c'est une bouteille d'eau qui vient d'Arcachon. Ce n'est même pas de l'eau de la Ville, on ne pourra pas accuser le maire de vouloir nous acheter !

J'en viens aux règles du jeu de ce débat. Vous savez qu'il y a quatre thèmes :

- la fiscalité
- l'organisation de l'État
- la transition écologique
- le débat démocratique.

Les débats et les interventions vont être filmés. Rassurez-vous, étant donné que le contenu des propositions qui vont être faites sera transmis au Préfet, il n'y aura pas d'images transmises au Préfet. Vous pouvez vous exprimer en toute liberté. On vous demandera pour les sténotypistes qui prennent tout en note de vous présenter en donnant soit votre nom ou votre prénom ou un pseudonyme si vous le souhaitez.

Je demanderai à chacun d'être concis, précis, de respecter la parole et les opinions des autres sachant que ce n'est pas un meeting politique ni une émission de télé-réalité ni une conférence de presse où vous posez des questions et l'on vous donne les réponses. C'est vraiment une sorte de cahier de doléances du XXI^{ème} siècle mais au lieu d'écrire sur des cahiers dans la paroisse on intervient publiquement et oralement.

Nous aurons pour chaque thème entre 20 à 30 minutes pour en parler. Merci d'intervenir de la manière la plus brève possible même s'il ne s'agit pas de vous empêcher de vous exprimer car il est important de pouvoir dire ce que vous avez à dire.

Prenons le premier thème.

LA FISCALITÉ

La fiscalité c'est beaucoup de choses. C'est un sujet qui semble intéresser beaucoup les Français. En effet selon les premiers dépouillements sur le site du Débat national, c'est la préoccupation principale des Français. La fiscalité ce sont les impôts directs, les impôts indirects, les taxes, les niches fiscales et même l'ISF.

Il n'y aura aucun tabou dans votre expression. Vous pourrez dire ce que vous voudrez.

Nous avons assez parlé. De charmantes hôtesse et/ou hôtes vous tendront un micro. C'est à vous.

Gérard.- Je suis retraité. J'habite à Issy-les-Moulineaux.

Je veux poser une question relative à l'élaboration du budget 2019, en particulier sur la baisse des charges sociales aux entreprises. Je suis peut-être mal informé mais je ne crois pas. Je m'étonne du cumul dans le budget 2019 entre le report du CICE sur 2019 et en même temps le fait que commence dès janvier 2019 la baisse des charges sociales. Entre parenthèses j'ai toujours été étonné de cette formule alambiquée du CICE consistant à reporter à l'année suivante la baisse des charges, mais bref ! N'aurait-on pas pu puisque l'enjeu est quand même de 40 Md€ (20 + 20 Md€) accorder le paiement aux entreprises du CICE suite à la règle depuis 2014 en 2019 et commencer la baisse des charges en 2020 ?

Par exemple sur l'impôt sur le revenu maintenant qu'il y a le prélèvement à la source, l'année 2018 a été neutralisée. Je m'étonne de ce cumul sur 2019 de ces deux modalités de baisse des charges.

M. ALLANIC.- Ce n'est pas moi qui vais vous répondre car je n'ai pas la réponse et je ne suis pas encore Président de la République. Votre proposition de revoir cette manière de compter les choses sera transmise et, j'espère, prise en compte.

Marc.- Je suis inspecteur divisionnaire des impôts à la retraite.

M. ALLANIC.- Cela tombe bien !

Marc.- Je pense connaître un peu les choses. Il y a beaucoup de sujets à aborder en matière de fiscalité. Il faudrait commencer par partir de quelques statistiques pour savoir qui paie quoi et comment.

Quand on regarde les statistiques de l'impôt sur le revenu, il y a 37 800 000 foyers fiscaux et seulement 16 300 000 qui sont imposés. Seuls 43 % de foyers fiscaux paient l'impôt sur le revenu. C'est un problème quand on parle de consentement à l'impôt, de justice fiscale et sociale.

Je précise que toutes les tranches ont été sensiblement diminuées, même très fortement, puisqu'il n'y a plus que 5 tranches d'impôt sur le revenu, la plus haute étant limitée. On a supprimé en 2013 la plus basse tranche d'impôt sur le revenu à 5,5 %.

Quand on analyse tout cela on se rend bien compte que l'égalité devant l'impôt n'est pas tout à fait normale. Il me semble que le nombre de tranches fiscales devrait, tout en restant progressive, être augmenté par le haut, en prenant des mesures pour le pouvoir d'achat et que la majorité des Français paie l'impôt sur le revenu. C'est une volonté de bon nombre de nos concitoyens. Quand on parle d'égalité devant l'impôt, il faut le faire.

M. ALLANIC.- Vous proposez que tout le monde paie des impôts de manière plus juste, en fonction de leur revenu.

Marc.- Quand on parle de taxe d'habitation, que l'on regarde le programme du Président de la République d'exonérer d'abord, dans un premier temps, 80 % des foyers fiscaux et éventuellement de le prolonger (il y a le couperet du Conseil Constitutionnel) et d'exonérer la totalité des contribuables, il faut savoir qu'aujourd'hui, comme en matière d'impôt sur le revenu, 20 % de gens ne paient pas du tout de taxe d'habitation. Ces 20 % sont inclus dans les 80 % de la réforme de MACRON.

Où sont les avantages tels qu'ils nous sont décrits ?

Il faut savoir aussi que la réforme de la taxe d'habitation, on ne parle pas de création d'impôt mais par ricochet la taxe foncière va augmenter de manière...

M. ALLANIC.- Vous avez mauvais esprit.

Marc.- Non ! La valeur locative, qui sert de base à la taxe foncière, c'est la moitié de la valeur de la taxe d'habitation. À terme, l'an prochain, il y aura une réforme des valeurs locatives. Ces valeurs locatives datent de 1970 et sont actualisées tous les ans. On va avoir la création d'un nouvel impôt.

Je voudrais parler de l'ISF. C'est un impôt emblématique, qui génère beaucoup de passion. L'ISF, ancienne formule, rapportait 5,5 Md€. L'ISF a été scindé en deux : impôts sur la fortune mobilière et la fameuse flat tax. Le rendement actuel est de 3 Md€, il manque 2 Md€ qui correspond à la fameuse flat tax qui impose les revenus des capitaux mobiliers. Là aussi il y a un petit mensonge d'un ministre de tutelle qui en parlant de la flat tax dit que c'est 30 %. Non ! Dans les 30 %, il n'y a que 12,8 % d'impôts sur le revenu ; le reste ce sont des prélèvements sociaux. Dire que des revenus sont imposés au maximum ils ne se trouvent imposés qu'à 12,8 %. C'est à revoir. J'aurai d'autres choses à vous dire.

M. ALLANIC.- Il y a là déjà trois propositions. On vous redonnera la parole après.

Philippe.- Nous sommes dans un pays où il y a une multitude de taxes. Pour ne pas augmenter les taxes on en crée d'autres à côté ; quand on a trop augmenté, on crée des dérogations. Cela devient inextricable. Il faudrait avoir beaucoup moins de taxes et que l'on puisse y comprendre quelque chose quand on n'est pas un homme de la fonction.

M. ALLANIC.- Trop de taxes tue les taxes !

Une Intervenante.- La fiscalité est un sujet sur lequel on devrait mettre beaucoup de choses à plat puis que l'on vienne nous dire ensuite à quoi servent nos impôts. Quand on fait une taxe sur l'écologie, on ne nous présente pas le plan qu'il y aura derrière. On ne nous dit ce que l'on va en faire. On nous dit juste que cela va être augmenté. Est-ce vraiment normal ?

Comment se fait-il que le gouvernement n'explique pas de façon pédagogique ce qu'il va faire avec ?

M. ALLANIC.- On y reviendra peut-être dans la partie transition écologique. C'est intéressant comme remarque.

Olivier.- On a entendu qu'il faut simplifier la fiscalité. Je propose de le faire sur deux axes : la TVA et l'impôt sur le revenu et faire en sorte que toutes les dépenses soient totalement déduites si les entreprises sont des entreprises citoyennes, si elles consentent des salaires médians et si ces salaires sont relativement stables dans la durée.

Une Intervenante.- Je me fais le porte-voix d'une personne qui n'a pas pu venir. Cette personne souhaite évoquer la fiscalité des veufs en trois points :

1° : Pour un couple ayant élevé plus de 3 enfants, le conjoint survivant s'est vu supprimer la décote de 10 % lors du calcul du revenu imposable.

2° : En 2014, suppression de la demi-part de veuf. Certains contribuables ont changé de tranche et ont vu leur impôt sur le revenu tripler. Peut-on envisager de rétablir cet avantage ?

3° : Aujourd'hui un conjoint survivant ayant 27 000 euros de revenus à titre personnel voit la prime de réversion réduite de moitié.

Annie.- Je voudrais parler du problème de la fiscalité. On ne pèse jamais les dépenses publiques, on a beaucoup de mal à financer toutes les dépenses. Une des façons d'aborder le sujet serait de commencer par là. La fonction publique territoriale coûte extrêmement cher, on ne voit pas toujours très bien ce qu'elle apporte.

Pour rebondir ce que disait Madame avant, les familles sont énormément ponctionnées. Il y a des projets qui sont sous-jacents, notamment les pensions de réversion. C'est un gros problème pour les femmes qui ont plusieurs enfants, qui se sont arrêtées, ont diminué leur activité professionnelle pour se retrouver avec de moindres revenus et avec des petites retraites. Si en plus on touche à la pension de réversion, cela devient compliqué alors qu'elles ont contribué *de facto* à payer leur retraite avec les enfants qu'elles ont élevés.

Il est question également de créer un impôt sur la plus-value de la résidence principale. C'est scandaleux vu le temps que l'on met à l'acheter, à la payer. On paie des droits de mutation pour l'acheter, on paie la taxe d'habitation, les taxes foncières et quand on revend il faut encore payer. À un moment donné pour faire vivre une famille, il faut un cadre stable et pas simplement pour une journée ; il faut au moins 20 ans pour élever un enfant. Il faudrait avoir des règles sécurisantes dans un pays où la natalité comment à baisser. Il faut réfléchir à la suite. On manque d'un cadre général.

Philippe.- Pour 4 enfants élevés (les 4 travaillent, les 3 aînés sont mariés, je suis un jeune grand-père), j'ai droit à un peu plus de 5 euros par mois de récompense, si ce n'est pas se fiche de la gueule des familles, je me demande ce que c'est !

Carole.- Je voudrais comprendre, on parle de la classe ouvrière mais pourquoi pas de la classe médium, de la classe moyenne qui est aujourd'hui acculée d'impôts à un point où l'on commence à se poser des questions si on peut encore partir en vacances, si l'on peut aider ses enfants, ses petits-enfants – c'est mon cas. Ma situation n'est pas négligeable, je ne m'en plains pas mais aujourd'hui il faut commencer à piocher presque dans ses économies pour payer tous les impôts qui nous ont été rajoutés au fil des temps. Et je parle juste de cette classe de moyenne ; je ne suis ni riche ni pauvre ni rien. On travaille mais aujourd'hui il est très difficile de pouvoir se dire : je vais payer. J'ai deux enfants qui sont tous les deux au SMIC, je les aide sinon ils ne terminent pas le mois.

Jean-Paul.- On parle de la fiscalité, on a une dépense publique aussi. Il y a une dépense qui est à mon avis scandaleuse, c'est l'AME (l'aide médicale d'Etat). Elle coûte de l'argent. Elle est distribuée n'importe comment. Je crois qu'elle coûte plus de 1 Md€. Quand on est bénéficiaire de l'AME on a une réduction sur les transports publics à Paris, on se demande pourquoi. Ce truc-là il faudrait le supprimer et être beaucoup plus vigilant quand on attribue des dépenses médicales.

M. ALLANIC.- Il y a beaucoup de propositions très concrètes.

Caroline.- Il faut que l'IR soit payé pour tout le monde, même s'il est tout petit parce que c'est quand même aussi un endroit d'appartenance à l'état français. Cela met en responsabilité tout le monde et de découvrir quand on est jeune, que l'on est autonome que l'on rentre dans ce monde du service. Je prends/je donne, je donne/je prends. On a des jeunes particulièrement actifs et bénévoles, ce sont des exemples.

Avec ces histoires de taxe d'habitation, de taxe foncière (Monsieur nous informe que derrière il y a un impôt caché qui va faire que cela va remonter), où est l'indépendance, s'il y en avait une, des communes à avoir un lien direct avec les concitoyens et les administrés par l'impôt pour pouvoir gérer les choses en direct ? N'est-ce pas en train de passer à la trappe pas seulement en organisant la pauvreté des communes rurales, bientôt cela va être toutes les autres même si on est dans ce magnifique 92 et que nous sommes très gâtés ? On est l'un des départements le plus riche de France.

Il y a un souci d'égalité. On ne comprend rien du tout à ce qui se passe à l'échelle nationale, à l'échelle des communes, comment avoir plus d'autonomie. Je serais ravie de payer plus d'impôts directs, sur place, à ma commune, voire au département. Il y a vraiment un souci de transparence. On ne comprend plus rien à rien. C'est vraiment une exigence citoyenne.

M. ALLANIC.- On pourra y revenir dans le débat n°3 sur l'organisation de l'État, sur les rapports entre l'État, les territoires, les départements, les communes et les régions.

Alain.- Je suis Isséen depuis 1989. On ne peut pas aborder le problème de la fiscalité sans évoquer celui de la dette du pays, qui est d'un peu plus de 2 200 Md€ et qui mine toutes les modifications au niveau de Bercy. Si l'on veut ramener cela au montant du budget de la France, c'est à peu près cinq fois le budget annuel de la France.

Que va-t-on laisser aux générations futures ? Si les taux d'intérêt remontent, que vont devenir nos créanciers ? Comment va-t-on les payer ?

M. ALLANIC.- Avez-vous des propositions ?

Alain.- Non. Je ne suis pas à Bercy. Peut-être que notre collègue dans la salle qui, lui, a été aux commandes pourra peut-être nous donner quelques explications mais je pense que c'est quand même une épine très ennuyeuse pour tous les dirigeants en politique, quels qu'ils soient, de régler ce problème. Malheureusement un Premier ministre a dit que nous étions en cessation de paiement, on l'est vraiment. Si on était une entreprise on aurait déjà déposé le bilan.

Une Intervenante.- Je voudrais revenir un instant sur l'AME. Je suis d'une famille de médecins, mon père, mon oncle était directeur de clinique, j'ai un cousin chirurgien, un neveu médecin aussi, et ce que j'entends du côté médical c'est que ce n'est pas simplement pour aider les étrangers comme on dit, pour leur santé qu'il y a l'AME. C'est aussi une question de santé publique. Les médecins qui sont autour de moi disent que si ces gens-là ne sont pas soignés, il y a des risques d'épidémies, de pandémies, c'est la santé de tous. Ce milliard dépensé ce n'est pas seulement pour eux, c'est aussi pour nous !

(Applaudissements.)

Véronique.- Je voudrais rebondir sur ce que disait Monsieur à propos de la dette. Je suis entièrement d'accord avec vous. On a un peu de mal à voir cette dette et à avoir de la visibilité dessus. Je vais vous donner un exemple : les portiques ont représenté des milliards et qui n'ont servi strictement à rien. La dette est présente certes, mais si on pouvait au moins faire attention à l'argent que l'on confie à l'État, on comprendrait mieux et on aurait plus de visibilité.

Que tout le monde paie l'impôt, c'est tout à fait normal. Beaucoup de monde le demande, même si c'est très peu. En revanche le prélèvement à la source va créer des problèmes, on le verra dans 2-3 ans car la réalité du prélèvement à la source n'a strictement rien à voir avec la temporalité. Aujourd'hui nous avons des taux qui sont calculés par l'État suivant les derniers revenus qu'il connaît de nous, c'est-à-dire de 2017. Je pense qu'en termes de temporalité, c'est faux.

Je vous donne un seul exemple d'un problème que pose le prélèvement à la source qui va se poser pour nos étudiants : tout étudiant qui va travailler cette année aura un taux de prélèvement à la source alors qu'un étudiant qui ne fait pas 3 SMIC dans l'année est non imposable. Cela veut dire qu'il devra attendre l'année suivante pour pouvoir être remboursé.

Je maîtrise assez bien le prélèvement à la source puisque c'est mon métier. C'est l'un des exemples qui existe. Si l'on arrivait à simplifier, à éviter de faire ce genre d'erreur, même infime, qui va se reporter sur tous les parents qui ont des enfants et si on faisait très attention à l'argent que l'on confie à l'État, on n'en serait pas là aujourd'hui.

Pierre.- Bonsoir, je suis ingénieur du son, anciennement à Antenne 2 avec Jean-Claude.

Je ne sais pas si je suis « pile poil » dans le débat et son thème, mais une chose me turlupine dans ma petite tête : l'exonération des charges. Aujourd'hui, pour avoir des heures

supplémentaires qui payent, on exonère les charges, à la fois côté employeur et côté salarié, et quand on discute de cela dans l'entreprise avec les syndicats, les directions tablent toujours sur un accord qu'elles appellent « gagnant-gagnant », tout le monde s'engage dans ce truc, on fait des exonérations de charges à ne plus savoir qu'en faire et on crée des dettes partout ailleurs, puisqu'il n'y a plus de charges. Je trouve qu'il y a là un vrai problème et si on veut faire sens au bien commun, il faudrait vraiment qu'on annule ces exonérations de charges.

Merci.

M. ALLANIC.- Merci. Nous redonnons la parole au monsieur des impôts. Il réforme tout à lui seul !

Marc.- Pour répondre sur le prélèvement à la source, il faut savoir que l'origine du prélèvement à la source était la 12^e promesse de François HOLLANDE au discours du Bourget quand il voulait fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG ; tout est parti de là. On a mis un peu la charrue avant les bœufs. Il fallait passer par une phase intermédiaire avec le prélèvement mensuel obligatoire ; cela aurait eu moins d'impacts défavorables, tant pour les entreprises...

Véronique.- Et simplifier ! Le coût du prélèvement à la source et de sa mise en place est faramineux. Si on avait commencé par simplifier l'impôt, et que l'on avait ensuite mis en place le prélèvement à la source, d'accord, mais là, franchement, ce coût est énorme et on aura de toute façon un retour de bâton.

M. ALLANIC.- On ne va pas engager le dialogue...

Marc.- Concernant le coût, l'Inspection générale des finances l'a fixé à 500 M€ et d'après un audit demandé par le Sénat, c'était 1,1 Md€. C'est pour vous dire le coût exorbitant pour les entreprises...

M. ALLANIC.- J'ai une question pour chacun d'entre vous : avez-vous fait l'ENA ?

Véronique.- Non.

M. ALLANIC.- Et vous, avez-vous fait l'ENA ?

Marc.- Non.

M. ALLANIC.- Alors on va proposer que deux Isséens aillent travailler à Bercy, puisqu'apparemment, vous semblez bien connaître le dossier.

Stephen.- Bonjour, je suis Isséen depuis quelques années, trois ou quatre ans.

Ces derniers temps, la logique du gouvernement a été de stabiliser les choses au niveau des entreprises pour qu'elles soient plus pérennes, parce que dans les gouvernements précédents, cela changeait en permanence et elles ne savaient pas trop où elles allaient. Aujourd'hui, il reporte cela sur les classes moyennes et sur les classes intermédiaires. On le voit dans les mairies, il y a des groupes pour les jeunes engagés, des groupes pour les anciens engagés, et pour le milieu, il n'y a rien, à part le fait de voter pour notre maire, mais aussi bien que nos anciens. *(Rires.)*

En tant que classe moyenne, nous nous retrouvons forcément à être assez taxés, assez peu aidés. Personnellement, j'ai un enfant en bas âge...

Une intervenante.- On n'est pas aidé du tout.

Stephen.- Un peu, 600 € par mois pour la crèche, c'est déjà cela.

Il ne faut surtout pas qu'il nous en rajoute, parce qu'à la fin, une fois qu'on aura fini de sauter des repas, que va-t-il nous rester ? On se pose la question.

M. ALLANIC.- Il y a une sorte de consensus pour considérer que les classes moyennes sont plus que moyennement taxées, très sévèrement taxées.

Sophie.- Ce qui est inquiétant, c'est qu'ils annoncent qu'ils vont de nouveau nous en mettre.

M. ALLANIC.- Je traduis, parce que vous n'avez pas de micro : madame est inquiète, parce qu'on annonce apparemment d'autres taxes et d'autres impôts.

Lorenzo.- Je suis lycéen. Je voulais dire un mot concernant les 14 Md€ qui seront alloués au SNU (Service National Universel), qui est presque un service militaire qui cache son nom : ces 14 Md€ pourraient être alloués à autre chose. On dit qu'on manque de places dans les facs, on manque de professeurs, les réformes qui vont arriver cette année visent à réduire au maximum les postes de professeurs dans l'Éducation nationale, avec plus de 2 500 suppressions de postes. Ces 14 Md€ qui sont destinés à ce Service National Universel pourraient être redistribués à de meilleures fins, afin d'ouvrir des places dans les facs, comme je l'ai dit, de réhabiliter des lycées, des collèges, de créer des postes d'infirmiers, des hôpitaux. Je pense que c'est gâché de mettre ces 14 Md€ dans ce Service National Universel. *(Applaudissements.)*

Philippe.- En matière de dépenses publiques, nous finançons au milieu de la France même un véritable paradis fiscal, sur lequel on ne paye pas de TVA, on ne paye pas de plus-value et qui est ouvert à tout le monde, puisque le ticket d'entrée est d'à peine 100 k€. Devinez lequel !

M. ALLANIC.- Allez-y !

Philippe.- C'est le soi-disant art contemporain. Nous avons un membre du Conseil constitutionnel qui s'était illustré en faisant la bascule, ce qui a généré des plus-values d'un côté et des pertes de l'autre, je ne m'étends pas, mais typiquement, c'est un véritable paradis fiscal. Quand vous allez chez un gestionnaire de fortune, c'est merveilleusement bien...

M. ALLANIC.- Je n'en ai jamais fréquenté, je suis désolé.

Philippe.- J'étais là-bas en tant qu'informaticien, ce n'était pas pour moi. C'est magnifiquement meublé, les meubles sont assortis au décor, vous avez des toiles magnifiques, et au milieu, une croûte, et à côté d'un élégant guéridon, un encombrant, pour vous rappeler, que vous l'aimiez ou que vous ne l'aimiez pas, que c'est un excellent moyen de préserver et d'accroître sa fortune payé par le contribuable le plus moyen.

M. ALLANIC.- Nous en arrivons bientôt à la fin de cette partie du débat.

Franck.- J'ai juste une question : peut-on continuer à bâtir l'Europe sans une harmonisation fiscale entre les pays européens ?

(Applaudissements.)

Actuellement, on voit ce qui se passe avec l'Irlande, on a laissé faire, c'est un véritable scandale.

Par ailleurs, au niveau des retraites, ne peut-on pas enfin faire, comme les autres pays, des retraites par capitalisation ? Quand vous regardez aujourd'hui le CAC 40, je ne sais pas si vous vous rendez compte, mais les grandes entreprises du CAC 40 n'appartiennent plus à des Français. Une entreprise comme Total appartient à 64 % à des fonds souverains et des fonds de pension étrangers ; pour Sanofi, c'est 63 %. Les actionnaires étrangers sont donc propriétaires de ces sociétés.

Noa.- Vous avez parlé de la charge de la dette, de la dette des États, de la dépense publique. En 2007, il y a eu une grande crise. Or, le système bancaire est encore moins régulé qu'en 2007 et je ne comprends pas pourquoi. On nous annonce en 2020 une prochaine grande crise, qui va, comme d'habitude, tout bouleverser, et aujourd'hui, on parle tous d'autre chose, on ne se tourne pas vers cela et les États ne régulent pas le système bancaire.

(Applaudissements.)

M. ALLANIC.- Merci. J'espère que dans ta longue vie, tu auras une réponse.

Lydie.- Je fais partie du CESEL, section sociale. Je suis tuteur, curateur, administrateur ad hoc aussi pour des mineurs, et donc je gère pour les personnes nommées par le juge des

tutelles, des personnes qui ont le minimum jusqu'à des personnes qui gèrent un peu plus de 4 M€, dont une personne qui vient de décéder, qui avait 4,1 M€. Cette personne payait l'ISF et, avec la nouvelle réforme, elle ne payait plus d'ISF, je trouve cela un peu scandaleux.

M. ALLANIC.- Donc votre proposition est un certain rétablissement de l'ISF, si j'ai bien compris.

Lydie.- Quant aux droits de succession...

M. ALLANIC.- Les droits de succession, c'est important aussi.

Lydie.- ... il faudrait les supprimer. Certaines personnes héritent et se voient imposées...

M. ALLANIC.- ... et il ne reste plus rien.

Lydie.- Exactement !

Une intervenante.- En ce qui concerne la retraite par capitalisation, il y a tout de même un danger : par capitalisation veut dire avoir les moyens de se la payer ; ce sera très différent de ce qui existe actuellement en France.

Par ailleurs, on n'a pas encore évoqué la TVA. Il serait tout de même intéressant de supprimer la TVA sur les produits de première nécessité, car la TVA, quels que soient les revenus, tout le monde la paye et au même taux ; il en est de même pour la CSG, qui est aussi une taxe proportionnelle...

M. ALLANIC.- La CSG, ce n'est pas forcément au même taux.

Une intervenante.- Il est important de revoir le taux de la TVA, qui pénalise les petits revenus beaucoup plus que les gros revenus.

Claudine.- Je suis Isséenne depuis 50 ans. Je souhaite répondre à Lydie ou proposer quelque chose. Elle a dit qu'une personne avait laissé 4 M€ et que les héritiers ne payaient pas d'ISF...

M. ALLANIC.- Non, ce n'est pas tout à fait ce qu'elle a dit.

Lydie.- Non.

M. ALLANIC.- Quand elle était vivante, elle ne payait pas d'ISF. Maintenant qu'elle est morte, elle n'en paye plus non plus, mais c'est un autre débat. *(Rires.)*

Claudine.- Excusez-moi, mais ce qui est peut-être incompréhensible, c'est qu'avec un pavillon dont le prix a été multiplié par 15, on paye l'IFI. La question s'adresse à Bercy : pourquoi supprimer l'ISF et garder un impôt spécifique encore plus sur la résidence principale ?

Laetitia.- Par rapport à la réflexion sur la TVA, une question m'est venue quand la dame a parlé. Finalement, la TVA, c'est quoi ? C'est la taxe sur les produits qu'on achète. Qu'on ait beaucoup d'argent ou pas beaucoup d'argent, qu'est-ce qui nous fait envie ? La publicité. La publicité brasse des millions, voire des milliards. Pourquoi pas mettre à contribution les entreprises de publicité aussi sur l'aide financière pour l'État ?

M. ALLANIC.- C'est une proposition.

Cécile.- On a parlé tout à l'heure d'un manque d'harmonisation fiscale en Europe, mais avec d'autres pays, c'est encore pire. Au travers de mon expérience professionnelle, j'ai vu de près des montages dans des multinationales qui, sous prétexte d'optimisation fiscale, ont fait de l'évasion fiscale. J'ai toujours été surprise de voir que l'administration fiscale, mais peut-être que monsieur pourra nous expliquer, n'utilisait pas plus la pratique de l'abus de droit, puisque la visée est purement fiscale.

En 2019, apparemment, le régime de l'abus de droit sera un peu changé pour inclure des pratiques qui, jusqu'ici, n'étaient pas poursuivies. Je ne comprends pas que l'administration fiscale ne poursuive pas plus ces montages, parce que ce sont des rentrées fiscales en moins pour l'État français.

M. ALLANIC.- Oui, je crois que tout le monde a compris.

Une toute dernière question, car après, il faut vraiment que nous passions aux autres sujets ?

Mme COMBE.- Avant de changer de thème, je pense que vous avez remarqué nos deux sténotypistes qui prennent d'une façon très exhaustive toutes les remarques que vous faites ce soir.

(Applaudissements.)

M. ALLANIC.- Merci à elles !

Monsieur, vous avez la parole. Finalement, c'est une conférence de presse !

Marc.- Il y a deux sujets : un sujet qui n'a pas été abordé, l'autre qui a été abordé par un des intervenants, sujet important, sur les niches fiscales.

Les niches fiscales représentent 100 Md€ et il y en a 500 en France, qui concernent aussi bien les particuliers que les grandes entreprises.

Les grandes entreprises s'en servent pour faire de l'optimisation fiscale via des paradis fiscaux ; là aussi, il faut faire du ménage.

Au niveau des particuliers, il y a des niches fiscales. Notamment quand on prend l'aide à domicile pour les retraités, c'est considéré comme une niche fiscale, avec un crédit d'impôt ou une réduction d'impôt. Ces niches fiscales, il faut toutes les remettre à plat, parce qu'il y en a dont on ne connaît pas exactement le contenu qui bénéficient à un petit nombre. Il y a notamment des niches fiscales qui concernent les journalistes, les parlementaires...

M. ALLANIC.- Oh, voyez-vous ! Tout de suite !

Marc.- C'est vrai, vous ne pouvez pas démentir...

M. ALLANIC.- C'est vrai.

Marc.- ... que vous bénéficiez d'une niche fiscale en qualité de journaliste. Un tas d'avantages fiscaux sont donnés aux uns et aux autres en fonction des lobbyings auprès des parlementaires. Là aussi, il faut tout remettre à plat. Gérald DARMANIN, dans un de ses discours, il y a deux jours, a d'ailleurs dit qu'il fallait remettre à plat les niches fiscales en fonction du revenu des particuliers, il a dit qu'il fallait les supprimer pour les plus riches, mais quand M. DARMANIN dit qu'on est riche à partir de 2 000 €, pour les retraités qui payent la CSG au taux fort, il y a de franches questions à se poser.

Un autre sujet dont on n'a pas parlé est le montant des retraites, avec les revalorisations à 0,3 % pour l'ensemble des retraites, privé ou public, étant précisé que maintenant, pour les politiques, la retraite est une allocation sociale, et qui dit allocation sociale dit qu'il faut aller la demander.

Ce sont deux sujets que nous pourrions développer.

M. ALLANIC.- Vous étiez bon pour être ministre, c'est la preuve !

Un petit mot de transition pour parler des niches fiscales sur les journalistes. Les journalistes avaient autrefois 30 % d'abattement sur leurs revenus. GISCARD D'ESTAING a commencé à dire que ce n'était pas normal, donc il y a eu beaucoup de grèves des journalistes. D'année en année – GISCARD D'ESTAING, cela remonte à loin, je ne sais pas si vous vous souvenez, les jeunes ne savent pas qui c'est –, cela a été un peu raboté, mais les gouvernements ont peut-être peur des journalistes, en tout cas les journalistes semblent être puissants, au moins dans ce domaine.

Je vous propose de passer au deuxième thème : l'organisation de l'État.

L'ORGANISATION DE L'ÉTAT

L'État a-t-il trop de pouvoir ? Faut-il davantage centraliser ? Quelle est la place des régions, des communes, des départements ? On a vu récemment avec un exemple automobile que lorsque l'État centralisé prenait des décisions, ce n'était pas toujours en bonne connaissance des causes et de la vie sur le terrain. Faut-il rétablir le cumul des mandats ? On s'aperçoit qu'apparemment, un certain nombre de parlementaires ne connaissent pas les circonscriptions dont ils sont les élus. L'organisation de l'État, c'est aussi la place de la laïcité, la réforme éventuelle de la loi de 1905.

Qui souhaite intervenir sur le sujet ?

Sophie. - Mon intervention concerne votre transition sur les journalistes ; cela tombe bien, c'est l'organisation de l'État et des services publics. Je souhaite tout de même terminer sur un point sur la fiscalité et l'organisation des services publics : si nous sommes tous égaux devant les impôts, il en est de même pour les députés, les sénateurs et les hauts fonctionnaires. *(Applaudissements.)*

Tant que cela continuera, tant qu'il n'y aura pas de transparence – nous, citoyens qui payons nos impôts normalement, sans aucun problème, nous le faisons dans un esprit de solidarité, la solidarité doit s'exercer à tous les niveaux –, il n'y a pas de raison que l'on nous donne des leçons.

Tant de la part du gouvernement que des députés, parce qu'on en a beaucoup entendu – je ne dis pas qu'ils sont ici ce soir, mais peu importe à la limite –, qu'on arrête de nous donner des leçons et de nous prendre pour des gens incapables de comprendre.

(Applaudissements.)

M. ALLANIC. - Vous avez remarqué que, c'est normal, les thèmes sont un peu arbitraires et parfois se recoupent. On aura peut-être l'occasion de faire des propositions sur les élus dans le thème : « *le débat démocratique* ».

Véronique. - Si vous le permettez, je souhaite rebondir sur ce qu'a dit madame...

M. ALLANIC. - Rebondissez, mais nous allons tout de même en venir à l'organisation de l'État.

Véronique. - On parle des députés, des journalistes, parlons aussi d'Europe, des députés européens. Je ne sais pas si, aujourd'hui, ils payent de l'impôt ou pas, mais même leurs propres secrétaires n'en payaient pas il y a encore quelques années en arrière. Ce n'est pas tout à fait normal non plus.

Pour en revenir à l'Europe et aux dépenses – je suis désolée, je termine sur l'autre sujet – auxquelles on pourrait faire attention en Europe, pourquoi les députés européens – on se doute – maintiennent-ils Strasbourg, alors que l'on sait que le coût de déménagement entre Strasbourg et Bruxelles est faramineux, parce qu'ils ne siègent à Strasbourg que quatre jours par mois, et qu'après, ils vont à Bruxelles ? Supprimons un des deux !

M. ALLANIC. - C'est un peu hors sujet, dans la mesure où ce n'est pas la France qui décidera, même si, évidemment, chacun peut exprimer son opinion.

Sur l'organisation de l'État, la centralisation, la décentralisation ?

Un intervenant. - Bonsoir. L'organisation est devenue difficilement compréhensible. On parle toujours du millefeuille de l'organisation. Maintenant, on ne comprend plus très bien entre la commune, la communauté de communes, les intercommunalités, après on passe au niveau du département, on ne sait plus bien comment sont faits les cantons, on en a regroupé, cela fait des trucs énormes, les communautés de communes qui mordent sur les cantons, par-dessus on a les régions... tout cela est un bazar terrible. Puis il y a eu la loi Sarkozy d'organisation, qui n'était pas mal, qui aurait permis, si on l'avait gardée, de diminuer le nombre d'élus par deux. Il faut absolument supprimer plusieurs strates, car cela devient incompréhensible. En plus, cela coûte très cher, car on va nous dire qu'on a muté des conseillers communaux... Il faut des fonctionnaires, du personnel, pour faire fonctionner toutes ces entités.

M. ALLANIC.- Donc une simplification.

Un intervenant.- Tout le monde l'a dit, je n'invente rien.

Martine.- J'évoquerai le problème de l'organisation des collectivités et de l'État, à savoir qu'il faut :

- que l'État prenne une décision entre décentralisation et recentralisation ; c'est lui qui décidera ;
- revoir ce qu'est une communauté d'agglomération, ce qu'est une métropole, si le département a une nécessité ;
- sur les services publics – cela rejoint les dépenses publiques –, une fois pour toutes, savoir évaluer nos politiques publiques, afin de les examiner et de décider s'il faut les supprimer ou non ;
- peut-être rendre contraignantes les préconisations de la Cour des Comptes, qui rend des rapports depuis des années mais que personne ne suit, que ce soit l'État ou les collectivités ;
- point qui pourrait permettre de regagner un peu de sous, puisque l'on parle beaucoup de dépenses, évaluer l'utilité des nombreuses agences qui existent en France. À ma connaissance, il doit en rester 1 244, malgré les réformes qui ont lieu depuis quelques années. Cela permettrait peut-être une économie de 2 Md€.

Caroline.- Un sujet semble tabou dans ce pays, parce qu'on n'en parle jamais ou, quand on en parle, c'est une fois qu'il est résolu et qu'il a été décidé et ce n'est jamais officiel : la vente des biens de l'État, de nos grandes structures stratégiques. On a vendu des autoroutes, on l'a su après ; je ne sais pas si quelqu'un dans la salle se souvient de qui a vendu les autoroutes dans ce pays. Quelqu'un s'en souvient ? J'ai cru comprendre que c'était de VILLEPIN.

Lydie.- Oui, c'est cela.

Caroline.- Confirmation derrière.

On sait maintenant que cela rapporte. Areva, il n'y a plus tout à fait, comme auparavant, une grande participation de l'État. Quand l'État est grand participant sur une entreprise genre Renault, on voit bien qu'on a perdu les manettes.

Je demande un moratoire, qu'on arrête de vendre les biens de l'État derrière le dos des Français sans leur demander leur avis. C'est une occasion de référendum : demander si nous avons vraiment envie de vendre nos aéroports, nos gares, nos autoroutes. Même la Française des Jeux, on m'a dit qu'on allait la vendre ! Je croyais que cela rapportait, la Française des Jeux. Je trouve cela scandaleux ! Et après, on se réveille en déplorant que Total ne soit plus français. C'est vraiment quelque chose de scandaleux pour moi.

C'est la même chose que les accords d'État à État. Le Conseil européen, ce sont nos ministres, nos chefs d'État qui se réunissent. On aimerait bien que ce soit un peu transparent et que nous soyons au courant. On veut que le Parlement ait de la puissance, mais on aimerait bien que nos chefs d'État, quand ils vont négocier... On s'est aperçu de l'accord avec l'Allemagne une fois que c'était fait, on ne nous a jamais demandé, ni à nous ni à nos députés. Il y a un manque de transparence. Peut-être qu'avant, c'était comme cela, sous Louis XIV, sous Louis XVI, sous Napoléon, etc., mais peut-être qu'on peut passer à une époque post-jupitérienne et passer à autre chose.

Les aides sociales et l'organisation de l'État par rapport aux aides sociales rentrent-elles dans ce chapitre ? Je ne sais pas où le mettre.

M. ALLANIC.- Eh bien mettez-les là, nous ferons avec !

Caroline.- Merci beaucoup de votre tolérance.

Les aides sociales, en ce moment, il y a un vent qui dit contrepartie. Eh bien, je me rappelle d'un mini-discours que j'avais fait à ATD Quart Monde ; à l'époque, c'était DELEVOYE qui était là pour le CESE, il m'a dit : « *Ah, mais enfin quelqu'un qui soulève le truc, enfin quelqu'un qui*

ose dire cela ! », mais oui, la contrepartie d'une aide sociale, ce n'est pas juste parce qu'on n'a pas le courage, la gentillesse, la compassion ou l'empathie de donner, c'est une question de dignité. Quelqu'un qui n'est pas complètement ratiboisé, ras les pâquerettes, qui n'en peut plus, qui est super handicapé, super malade, on ne lui dit pas : « *Je t'aide parce que, de toute façon, j'ai envie de t'aider et que ce n'est pas le moment que tu donnes quoi que ce soit* », mais n'importe quelle autre personne, mettez-vous à la place, retirer le rôle dans la société à quelqu'un sous prétexte qu'on lui donne un RSA ! Mais à quoi cela rime ?! On n'a réfléchi à rien ! Même ATD Quart Monde a dit qu'il fallait vraiment revoir cela. C'est inadmissible.

La contrepartie est à réfléchir à le faire avec dignité et avec action. Un jeune a évoqué le service national ; j'ai adoré les jeunes qui venaient bosser dans nos associations pendant le service civil. Accueillir les personnes dans la société, surtout si elles sont en situation d'aide.

(Applaudissements.)

Olivier.- Je propose une expérience de pensée : imaginez que la moitié des députés soient tirés au sort, c'est-à-dire qu'on n'en réduit pas le nombre, mais on les remplace en partie par des gens comme les jurés, qui sont tirés au sort parmi la population de façon totalement aléatoire ; les débats partisans seront fortement réduits, les lobbyings aussi et il faudra que le parti majoritaire convainque la moitié des jurés du bien-fondé de sa politique.

Un intervenant.- Bonsoir. Je trouve qu'il y a une confusion entre les services publics et les politiques, les fonctionnaires. Actuellement, énormément d'hommes politiques viennent du service public et je crois qu'il faudrait que ce soit plus clair et qu'il n'y ait pas cette confusion. Sans aller jusqu'à une solution drastique comme en Grande-Bretagne, où le *civil servant*, fonctionnaire anglais, doit démissionner avant de poser sa candidature pour un mandat électif, je dirais que tout fonctionnaire peut se présenter aux élections, une fois qu'il est élu, on lui donne un an, et au bout d'un an, il choisit : soit le mandat électif lui plaît et il démissionne de la fonction publique, soit il estime que ce n'est pas sa voie et il revient vers la fonction publique.

Un intervenant.- J'avais exactement le même propos. J'ai de la gratitude pour les hommes et les femmes politiques qui s'engagent, mais, en général, ils viennent soit de la fonction publique, soit de la fonction syndicale. Il y a une raison à cela : si on n'est pas réélu, on retrouve son job, en général, dans la fonction publique ; quand les gens viennent du privé, s'ils ne sont pas réélus, c'est la case Pôle Emploi, et s'ils ont un certain âge, il leur sera difficile de se recaser.

On a cité l'Angleterre, mais il en est de même aux États-Unis, quelqu'un qui rentre dans la fonction politique, s'il est élu, démissionne du service public définitivement.

M. ALLANIC.- Donc c'est votre proposition ?

Un intervenant.- Oui, mais je pense qu'une faiblesse de l'État, sans remettre en cause la formation des énarques, est la monoculture. Si, dans une entreprise, tout le monde sortait avec le même diplôme, l'entreprise ne pourrait pas innover, elle en serait incapable, parce que tout le monde aurait la même pensée, le même paradigme. Nous sommes un peu dans ce cas : malgré la bonne volonté des hauts fonctionnaires et, parfois, des hommes politiques, ils ont tout de même le même type de formation et le même type de référentiel.

Philippe.- Je ne savais pas que Montesquieu était anglais. Il me semble que Montesquieu avait inventé un principe important qui est justement la séparation des pouvoirs, si on cumule à la fois le pouvoir d'organisation et le pouvoir de décision politique dans les mêmes mains, on aboutit à un millefeuille, à des appels d'offres qui ne sont pas traités. Dans l'informatique je peux vous assurer que l'on gaspille énormément. Le cas le plus fou c'est le fameux dossier médical personnalisé : on a dépensé des millions en publicité à la télévision, moi ancien de Google, je me suis connecté, le programme n'est pas terminé. Il y a forcément de la corruption en dessous. J'ai l'habitude. Il y a réellement de gros efforts à faire. Evidemment entre soi la corruption ça va plus vite !

M. ALLANIC.- Je vous laisse vos propos sur la corruption. Il y a sûrement de la mauvaise organisation.

Thierry.- Quand on parle d'organisation de l'État et des services publics, on concentre une vision qui est extrêmement verticale, c'est-à-dire que l'on a des élus, des personnes qui ont une formation linéaire et cela depuis très longtemps. Ce n'est pas nouveau. C'est une formation, à l'ENA on les invite à servir l'État en oubliant que l'État c'est nous, que l'État à la base c'est quand même nous qui fournissons les ressources et les richesses. Sans nous consulter, sans nous considérer et en nous supprimant le service public parce que l'on est dans un petit bled de 300 personnes et que l'on n'a même pas demandé au maire son avis. Je trouve qu'il y a un grand gâchis de démocratie de ce point de vue.

Il faut que du côté des grandes institutions, des écoles, ils se remettent en question au niveau de la pensée pour qu'ils reviennent vers une pensée plus humaine, plus solidaire de manière à pouvoir servir tout le monde et de façon plus équitable et plus juste que ce soit pour la fiscalité et autre. Ne pas oublier non plus que lorsqu'une décision est prise elle a des conséquences en cascade. Ce n'est pas uniquement pour servir une entreprise pour lui faire plaisir parce que c'est un copain en place où je ne sais quel franc maçon, il y a aussi tous les services qui sont autour aussi bien les personnes, que ce soit les services publics, les sous-traitants, etc., tout le monde est impacté. On ne peut pas pour une simple vision simplement parce qu'un jour on a été formé d'une certaine manière.

Marc.- Sur ce sujet, on ne peut pas passer sous silence la réforme de la fonction publique qui va être mise en chantier. Les documents ont été transmis aux partenaires sociaux la semaine dernière. C'est une casse du service public comme jamais on a pu en connaître. Il y a un sondage des Echos qui est sorti aujourd'hui qui dit que 57 % des Français sont favorables en gros à la disparition de la fonction publique mais ils sont 60 % à vouloir des services publics... !
(Rires).

Ce sondage est sorti ce soir. Quand on parle service public, cela concerne beaucoup de choses : les gares SNCF, les gens de la mairie, les bureaux de Poste, les trésoreries dans les communes rurales, plein de structures administratives proches des Français notamment en zone rurale où c'est le désert administratif qui s'installe. À ce stade on ne peut pas avoir un service public compétent, confirmé et la disparition de la fonction publique qui existe étant précisé que les fonctionnaires sont à l'abri en principe de toute pression politique et administrative et sont les seuls à même de conduire des missions régaliennes, que ce soit en matière fiscale, quand on parle d'hôpital public également. Je crois qu'il faut revoir aussi cette politique hospitalière et faire la part belle aux hôpitaux publics de proximité. C'est aussi une démarche qu'il faut approfondir, poursuivre et arrêter la casse du service public et arrêter la remise en cause de la fonction publique, des trois versants de la fonction publique : État, hospitalière et territoriale.

(Applaudissements.)

Un Intervenant.- Je suis membre du CESEL et conseiller de quartier.

Deux remarques. La première concerne la présence des énarques dans la fonction publique. Je sais qu'en ce moment le gouvernement expérimente l'entrée des docteurs d'université qui ne sont pas des énarques au sein de la fonction publique. Cela peut être un début pour essayer de diversifier cette fonction publique qui est souvent décriée, parfois à tort, souvent à juste raison. Je suis moi-même docteur d'université, je suis le sujet. Je trouve cela intéressant.

Autre point sur la question de la décentralisation, du moins du millefeuille. On entend beaucoup parler du millefeuille. Je relève une proposition que j'ai entendue, qui me semble aller dans le bon sens : tous les maires se plaignent souvent de ne plus avoir de pouvoir, pourquoi ne pas leur redonner les pouvoirs du conseil départemental ? Supprimer le conseil départemental, leur donner ce pouvoir avec l'aide financière qui va avec. On aura peut-être déjà supprimé une strate de trop et permettre aux maires, qui sont nos élus de terrain, de pouvoir retrouver cette capacité à intervenir sur leur territoire.

M. ALLANIC.- Est-ce vous qui tenez un blog ?

Un Intervenant.- Oui.

M. ALLANIC.- Je suis tombé dessus aujourd'hui.

Un Intervenant.- Je regrette beaucoup la disparition des députés-maires car ils étaient proches du terrain. Là on a une majorité de députés nouvellement élus qui ne sont pas maires, qui sont très loin, c'est un peu n'importe quoi. Le député-maire connaissait son sujet, était capable de faire le lien entre le national et le terrain. Je trouve que cette réforme était démagogique.

Quant aux députés, il est question de diviser leur nombre de manière drastique, ce serait ennuyeux car on va avoir des apparatchiks. Il nous faut des gens de terrain qui connaissent. On a une nouvelle députée, je ne sais pas qui dans la salle connaît son nom, qui l'a reconnue. Elle est présente.

M. ALLANIC.- Elle est présente ?

Une Intervenant.- Oui, elle est là.

M. ALLANIC.- Je ne la vois pas.

(Sifflets.)

Catherine.- Je vous invite tous à regarder les comptes rendus de jurys de l'ENA où ils déplorent justement le manque de diversité chez les énarques qui sont recrutés. Tout le monde peut le voir. Comme toujours en France on constate beaucoup mais je ne sais pas ce que l'on mettra derrière pour essayer de trouver des solutions.

J'ai une question. Je suis très affectée par le fait qu'il n'y ait plus de personnes humaines dans les services publics, ou très peu. J'ai une anecdote très simple. J'ai une fille qui attend une date de permis depuis 8 mois, nous n'avons aucune solution. J'ai fait des recherches dans les organigrammes, j'ai même trouvé le nom de la personne qui, normalement, est responsable dans le 92. Je lui ai envoyé un lien via LinkedIn, elle n'a pas répondu. Aujourd'hui on est complètement désemparés. Avant, on allait faire faire sa carte grise, certes on prenait sa journée, on partait avec son livre mais au bout de 4-5 heures on obtenait sa carte grise. J'ai aidé moult personnes à faire leur carte grise, notamment des étrangers qui sont incapables de le faire et la seule solution qui leur est proposée est de payer.

Je voudrais savoir s'il peut y avoir des solutions, que quelqu'un puisse aider les gens qui sont incapables de se servir d'Internet.

M. ALLANIC.- On ne va surtout pas leur dire : prenez le téléphone, faites le 1, tapez 2, #, faites le 3, le 4... !

François.- Je suis retraité. Dans les services publics, on dit souvent que c'est « *space* ». L'exemple que vous donnez est très bon sur les cartes grises ou les permis de conduire : la première fois que j'ai renouvelé le mien, je l'ai eu au bout de 2 heures. La dernière fois je l'ai fait pour mon fils, il a fallu 2 lettres recommandées et attendre 2 mois et demi. Ce service-là n'existe pas. Il est mal placé peut-être parce que l'on utilise à tort et à travers l'informatique pour faire des économies de personnel, mais on ne répond pas aux besoins. Le besoin c'est d'avoir un permis de conduire et une carte grise rapidement. Quand on voit les mesures qui sont prises notamment dans l'administration fiscale ou dans les banques pour imposer les retraités ou des personnes de 90 ans à aller se connecter sur informatique alors qu'ils n'ont jamais utilisé l'informatique, on ne répond pas aux services. On répond peut-être à une logique de l'administration, à des logiques de collectivités mais sûrement pas aux services. Il doit être au centre. C'est pareil pour les locaux. En Irlande, par exemple, dans les petites communes, le boulanger du coin fait un certain nombre de services, cela marche très bien. Pourquoi ce n'est pas possible dans la Creuse, dans la Lozère là où il n'y a pas assez de monde pour avoir des services ?

Noa.- Par rapport à l'organisation de l'État et à l'Union européenne, je ne comprends pas que l'État ne protège pas assez nos grandes entreprises dans le sens où vous avez des états, notamment les Etats-Unis, qui attaquent en justice nos grandes entreprises pour les racheter après comme Alstom et la branche énergie qui a été complètement vendue par l'homme qui est à la tête de l'État aujourd'hui. Aujourd'hui, on le sait l'État ne protège pas assez ses entreprises, ne fait pas une guerre économique à ces pays. On ne répond pas, c'est pareil pour le protectionnisme, pour plein de choses. On ne protège pas nos travailleurs et après au final on s'étonne de devoir faire des plans de chômage et des tas de plans encore, on n'est plus indépendant finalement.

M. ALLANIC.- Noa connaît bien ses dossiers, bravo !

Françoise.- Je suis retraitée. Je voudrais revenir sur ce que disait Monsieur. J'appelle cela la dictature d'Internet. Internet nous envahit. C'est une fracture sociale. Tout le monde n'a pas Internet, faute d'argent, il y a encore des zones blanches et une ignorance du fonctionnement. Je ne fais pas partie des jeunes, je me débrouille à peu près. Quand je n'y arrive pas, je suis obligée de demander aux amis.

De plus certaines démarches, certains achats ne se font que sur Internet. Cela retire le contact humain et ce sont des suppressions d'emplois, donc augmentation du chômage.

Enfin, dans le même genre de ce qui a été dit : attention à la raréfaction des services publics, de la Poste, des écoles, des moyens de transport, etc. dans les campagnes. C'est une nouvelle inégalité entre les citoyens.

Un Intervenant.- Je voudrais parler du re-dynamisme des territoires ruraux. Cela pourrait créer de l'emploi ; on pourrait créer du télétravail. Pas mal de gens qui habitent dans les territoires ruraux sont obligés de faire beaucoup de kilomètres pour aller travailler. Le re-dynamisme des territoires ruraux devrait faire partir d'un grand plan de l'État.

(Applaudissements.)

M. ALLANIC.- Remettre les villes à la campagne.

Venons-en au thème suivant.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Tout le monde sait de quoi il s'agit. Les taxes sur les carburants ont mis le feu aux poudres.

Fernando.- Je suis étonné, depuis une trentaine d'années que l'on parle d'écologie, les Verts, on ne dit jamais que si l'on veut un plan écologique cela va contre la consommation. C'est contradictoire de parler d'écologie et de croissance, et surtout de consommation. On nous trompe depuis des années parce que si l'on veut augmenter la consommation on va contre l'écologie, c'est sûr.

M. ALLANIC.- Votre proposition est de baisser la consommation ou l'écologie ?

Fernando.- Ce serait pas mal. On ne s'improvise pas chercheur en écologie. Ce serait pas mal que les politiciens consultent parfois les gens qui s'intéressent au problème pour trouver une solution ou pour comprendre comment trouver une solution.

M. ALLANIC.- C'est un peu l'aspect pédagogique qu'évoquait une dame tout à l'heure.

François.- Je suis à Issy-les-Moulineaux depuis une dizaine d'années. Je trouve que le pays devrait se doter d'un système de recyclage et de tri digne de ce nom. On a reçu ce matin une petite lettre de la mairie disant que des composteurs avaient été installés. Il y a eu une distribution de 2 000 composteurs en 5 ans si j'ai bien compris. C'était dit comme étant une très bonne nouvelle, oui c'est une bonne nouvelle mais 2 000 par rapport à la population c'est assez peu. Cela m'apparaît un peu comme une forme de bricolage. Avoir un composteur c'est assez contraignant, je ne pense pas que la majorité de la population soit forcément d'avis

d'avoir chez elle un composteur avec toutes les difficultés que cela comporte. L'État devrait investir pour faire un système de tri et de recyclage qui puisse toucher la majorité des gens.

M. ALLANIC.- Vous proposez que cela soit pris en compte au niveau national de manière forte, que chaque commune le fasse ?

François.- Oui et que ce soit simplifié d'abord au niveau du tri et très nettement amplifié.

Thierry.- Sur la transition écologique, quand je réfléchis à ce que veut faire l'État, chez nous, on fait les choses à l'envers. Je m'explique : l'État propose des aides pour acheter des véhicules électriques, en soi c'est très bien mais d'un autre côté l'État n'a pas de plan de développement pour la mise en place de bornes de recharge électrique sur le territoire. On se retrouve à avoir des véhicules électriques, c'est bien quand on reste chez soi ou quand les équipements ont été anticipés, mais il y a beaucoup de résidences qui ne le font pas. Cela coûte relativement cher pour une maison. Ce n'est pas très logique. Il faudrait que ceux qui pensent écologie se posent aussi les bonnes questions, car la démarche doit être faite dans le bon sens : d'abord mettre à disposition les ressources plutôt que de vouloir avant tout faire plaisir aux constructeurs automobiles en vendant des véhicules soi-disant modernes qui soi-disant ne polluent pas alors que l'on sait très bien que les normes sont trafiquées et dans beaucoup de cas c'est loin de la réalité. Il faudrait commencer par le début.

M. ALLANIC.- Ok.

Françoise.- Je suis retraitée. Je voudrais rebondir sur les véhicules électriques. On ne nous dit pas que les batteries viennent de je ne sais où, sont fabriquées souvent par des très jeunes. En plus ce sont aussi des déchets à recycler. Je ne prendrai qu'un petit exemple : lorsque l'on a un pacemaker on ne vous enterre pas avec la batterie au lithium car c'est dangereux alors que fera-t-on des batteries des véhicules électriques ?

M. ALLANIC.- C'est un point effectivement à soulever.

Une intervenante.- Je suis Isséenne depuis l'école primaire. Au point de vue protection de l'aluminium, autrefois on appelait cela Pechiney, je ne sais pas où c'est mais il faut de grandes usines pour le recyclage, c'est vraiment une grande économie énergétique par rapport à la production qui est très énergivore, pourquoi n'y a-t-il pas des bornes pour récupérer, gratuitement ou pas - maintenant il y a des récupérations pour les bouteilles, c'est 1 ct d'euro - les cannettes ou les papiers en aluminium pour que tout cela fasse une grande économie d'énergie et une économie du minerai ? Dans les communes en France on ne voit rien à ce niveau-là.

M. ALLANIC.- On va poser la question à M. MACRON.

Une intervenante.- Je suis dubitative sur ce que l'on essaie de faire aussi bien sur la partie écologie que sur la partie fiscalité. Notre pays est dans une mauvaise situation, mais pas que notre pays la planète aussi. Il faut dire à tout le monde que si l'on veut s'en sortir d'un point de vue écologique ou fiscalité, il va falloir abandonner des choses. Actuellement j'ai l'impression que l'on veut tous rester avec nos avantages, on en a, j'en ai, j'en suis consciente mais on ne peut pas continuer à se dire que l'on va avoir la même vie. Ce n'est pas possible. Cela ne va pas marcher. En fait il va peut-être falloir se dire qu'il y a des choses que l'on n'aura plus, des aides que l'on n'aura plus. D'un point de vue écologique, il va falloir se dire qu'un jour on n'aura peut-être plus nos voitures.

On ne prend pas assez de mesures drastiques. On n'a pas un message franc. On essaie de ménager la chèvre et le chou, résultat on fait des demi-mesures qui font exploser la planète, les rues. Dans ce cas-là si c'est pour tout exploser, au moins qu'ils prennent de vraies mesures !

(Applaudissements.)

Sophie.- Cela fait 30 ans que j'habite Issy-les-Moulineaux, la Ville a toujours été pilote sur plein de choses concernant le développement durable mais au-delà je suis frappée que l'État

qui devrait fonctionner comme une entreprise, c'est-à-dire mettre en place des stratégies, des politiques, avec une vision pas à 1 an, 2 ans, 5 ans, mais à 10-15 ans, 20 ans, aujourd'hui sur la transition écologique on en entend parler de toutes les façons mais il n'y a pas de plan, pas de stratégie. On ne nous présente rien avec une vision globale. Comment peut-on parler d'un sujet aussi important et ne pas avoir une vision globale ? Prendre à chaque fois les choses par le petit bout de la lorgnette ? C'est une petite taxe, une aide, un composteur mais enfin ! Nous les avons élus pour nous gouverner, pour prendre des décisions et nous proposer des projets. Or pour l'instant ils ne nous proposent rien.

Ma proposition c'est que le gouvernement élu fasse son boulot.

(Applaudissements.)

M. ALLANIC.- Gouverner c'est prévoir !

Un Intervenant.- Je voudrais intervenir dans ce débat au titre d'un projet qui s'appelle le pacte finances climat pour lequel nous venons de créer pour le Département des Hauts-de-Seine un collectif dont le but de promouvoir cette idée dont je vous expose très rapidement la teneur. Il s'agit, devant l'urgence des changements climatiques, dont on connaît tous les conséquences très graves qui pourraient arriver dans les prochaines années, de promouvoir l'idée d'un plan Marshall au niveau de l'Europe pour financer les dépenses très importantes qui devront être engagées pour lutter contre le changement climatique. Ces dépenses très importantes on les connaît aussi en gros : en premier l'amélioration de l'habitat pour faire des économies d'énergie ; en deuxième lieu faire un certain nombre d'investissements dans le domaine des transports notamment.

On souhaite que ce projet soit très rapidement porté au niveau de l'Europe, un traité européen.

M. ALLANIC.- Un plan Marshall pour l'écologie.

Caroline.- Je suis plusieurs domaines de compétences mais je ne postule pas pour être ministre ! Les jeunes sont dans la rue depuis vendredi dernier à l'appel d'une jeune fille de 14 ans – une suédoise – qui s'est réveillée comme tous les petits jeunes que vous voyez autour de nous, là, qui dit que cela ne suit pas ; les vieux ne s'occupent pas de nous. Ils nous laissent le bazar, la poubelle, ils ne font rien. Les jeunes commencent à se réveiller, c'est une bonne chose. Effectivement il y a le pacte finances climat, un certain nombre de jeunes travaillent dans cette association. Quand on dit qu'il n'y a pas de plan, cela fait 10-20 ans que l'on fournit des plans dans tous les groupes de travail, le Grenelle de l'Environnement, les commissions, j'ai été auditionnée je ne sais combien de fois, il y a les commissions du Parlement. Tout le monde bosse sur le sujet depuis 20 ans, même le petit Nicolas et la politique des petits pas, il a dit que cela ne va pas le faire. Il est rentré chez lui, dans sa Bretagne.

On peut se demander s'il n'y a pas eu un achat en gros de bouchons d'oreilles !

Les jeunes y vont. Cela fait des années que l'on se bat pour qu'il y ait du bio dans les cantines. A travers cela c'est la santé de nos enfants. Arrêtons de les empoisonner ! On le sait qu'il y a des cochonneries dans toute cette bouffe. Déjà si on commence par là on a un marché qui s'ouvre ; la RHD avance sur le bio. Cela donne des marchés, cela permet de faire des reconversions. C'est vraiment le cercle vertueux. Les choses, on sait faire. On a travaillé, il faut nous écouter.

Les jeunes demandent l'état d'urgence climatique car ils ne savent pas par quel bout prendre le problème étant donné que tout le monde n'écoute rien et que cela n'avance pas. Il y a vraiment une vraie urgence. Je redemande le bio dans les cantines de partout et que l'on se bouge en tant que parents pour le demander. Il faut suivre les jeunes et l'exiger. L'État doit être exemplaire sur toutes ces mesures, qu'il ne prenne pas des mesurette mais un plan global.

En avançant sur un plan global, la fiscalité on peut l'avoir. Si les ministres ont le courage à la télévision de mettre le plan, de le mettre sur Internet en disant : « Voilà où l'on peut faire l'effort », les Français vont accepter de payer et peut-être par le biais de l'ISF.

(Applaudissements.)

Philippe.- En matière écologique, il ne faudrait pas que les idéologies passent devant les faits, les calculs. Je prends l'exemple de ceux qui nous prédisent la fin du monde dans 30 ans, ces gens-là pour le faire doivent avoir un modèle à publier, ils doivent aussi avoir un jeu ... (inaudible) de départ qu'ils doivent donner. Or ils ne donnent rien. On peut exiger pour un problème aussi grave qu'ils le fassent.

Ensuite si on prend des partis pris pour faire comme en Allemagne où pour enlever 6 centrales nucléaires on installe 400 centrales au charbon à la lignite, je ne sais pas où est l'écologie.

Olivier.- La transition écologique est en fait une transition économique. Chaque année la France importe 55 milliards d'euros en combustible fossile. Ces 55 milliards nous appauvrissent. On devrait se concentrer d'abord sur les transitions qui sont e-écologiques et e-rentables. On sait par exemple que les panneaux thermiques pour chauffer l'eau et les pompes à chaleur sont cinq fois plus efficaces que le chauffage gaz. Ce sont des petites batteries, c'est écologique et rentable. Le ferroutage pour mettre les camions sur les trains c'est écologique et rentable. Il faut se pencher sur tous ces paramètres.

Caroline.- Bonsoir, je suis ingénieur informatique.

Dans le chapitre précédent, on a parlé des problèmes informatiques, d'accès, de fracture sociale et autres, mais il y a un autre problème dont personne n'ose parler : l'informatique coûte énormément d'un point de vue écologique ; tout le monde a un smartphone, même les gens qui sont très écologiques ont un smartphone, le chargent tous les soirs et font des recherches Google.

Quant aux nouveaux véhicules, pour l'instant, la consommation électrique, c'est un pays entier par jour.

Je n'ai pas de solution. On parle des voitures, de tout cela, oui, mais l'informatique consomme énormément d'électricité et personne n'ose dire qu'il faut arrêter de tout digitaliser. Pourtant, c'est mon métier. Les *data centers* et autres prennent énormément d'énergie et rien n'est fait pour les diminuer.

(Applaudissements.)

M. ALLANIC.- Une anecdote pour les moins de 20 ans : en 1973, il y a eu le choc pétrolier, Raymond BARRE était Premier ministre, et comme il fallait faire des économies, parce que cela coûtait très cher, Raymond BARRE a décidé que les télévisions cesseraient d'émettre à partir de 23 heures. Imaginez-vous maintenant qu'un gouvernement se permette de dire : « *On va limiter l'emploi des smartphones, éteindre les télévisions, les lumières...* » ; c'est une autre époque, mais pourquoi pas.

Patrick.- Je suis Isséen depuis 30 ans. Je voudrais signaler une anecdote que tout le monde a pu constater : prenez votre véhicule – cela arrive encore –, faites un trajet Paris-Perpignan ou Paris-Bordeaux de nuit et comptez le nombre de papillons qui se sont écrasés sur votre pare-brise. Il y a 30 ans, vous étiez obligé de vous arrêter plusieurs fois pour nettoyer votre pare-brise ; aujourd'hui, il n'y en a plus un seul.

M. ALLANIC.- C'est un progrès, non ? *(Sourires.)*

Patrick.- C'est juste le signe de l'effondrement de la biodiversité qui est en train de se provoquer. Nous, les vieux, nous le voyons. Le nombre de passereaux qui venaient sous ma fenêtre en hiver manger des graines, il n'y en a quasiment plus, donc cela ne touche pas que les campagnes. Effondrement des insectes, effondrement des oiseaux et effondrement d'un certain nombre d'espèces, on considère à peu près 25 % des espèces. Cela commence à mettre en danger l'agriculture et un certain nombre d'écosystèmes, nous allons le payer très cher.

Ma proposition est la suivante : qu'attend-on pour activer le plan d'action pour la biodiversité que Nicolas HULOT avait fait voter, me semble-t-il, il y a un an et qui est resté au point mort depuis son départ ?

Jean-Paul.- Un truc fonctionne tout de même bien en France : l'énergie nucléaire. On est en train de la saboter pour des raisons idéologiques et démagogiques. Il faudrait absolument poursuivre la recherche sur les centrales à hydrogène. Je ne sais pas bien où en est le projet SITER, mais c'est ce qu'il faut poursuivre. Continuons le nucléaire, qui n'émet pas de carbone... (*Protestations.*)

Concernant les déchets induits par les opérations de démantèlement, il faut faire de la recherche, on a des physiciens pour cela, ils savent travailler, on arrivera à quelque chose.

La centrale à hydrogène serait quand même une vraie bonne chose si on arrivait à la mettre au point, et la France serait à la pointe.

M. ALLANIC.- Tout le monde, naturellement, n'est pas forcément d'accord avec vous, mais c'est l'objet de cette réunion ce soir ; forcément, il y a des opinions contradictoires.

Noa.- Je vous invite – ce n'est pas condescendant – à vous renseigner, parce que vous avez dit, Monsieur, qu'il ne fallait pas que l'idéologie dépasse la réalité. Le problème est qu'en ce moment, l'idéologie dépasse la réalité. On n'écoute pas les scientifiques qui ont la réalité, mais, au contraire, on écoute des mecs qui vont nous dire qu'il faut faire de la croissance etc. Or, c'est de l'idéologie et cela ne fonctionne pas.

Ensuite, monsieur nous a dit que le nucléaire était une énergie performante. Excusez-moi, je sais que nous avons une société très performante en nucléaire qui a coûté 180 Md€ alors que le budget de la transition écologique est de quelques Md€, mais le problème du nucléaire est qu'il ne dure qu'entre 20 et 50 ans selon les cuves énergétiques et que même le Directeur du parc nucléaire d'EDF a dit que dans les 10 à 20 ans, il pouvait y avoir un (*inaudible*) en France devant la Commission de l'Assemblée nationale.

Il faut peut-être se demander si on va continuer le nucléaire et construire de nouvelles centrales ou si on va enfin passer à l'éolien complet. C'est une solution que l'on a. Vous avez parlé aussi de la centrale à hydrogène, mais cela fait des années qu'on essaye l'EPR, cela coûte des milliards et nous ne l'avons toujours pas. Il faudrait se demander si on n'a pas déjà des solutions.

(*Applaudissements.*)

M. ALLANIC.- Sur l'éolien, je crois qu'il y a un débat.

Lorenzo.- Un dernier mot sur les voitures électriques, on en a déjà beaucoup parlé, sur les super-voitures électriques ou, devrais-je dire, les super-voitures nucléaires, car 70 % de l'électricité en France provient du nucléaire.

Dans la salle.- 75 %, et alors ?

Lorenzo.- Je ne suis pas d'accord avec le monsieur qui dit que le nucléaire, c'est génial. Cela fait plein de déchets. Au lieu de donner des subventions pour des voitures électriques, on devrait penser plus global, comme le fait d'installer des bornes, comme cela a été dit, ou de changer la provenance de l'électricité avec des éoliennes, comme c'est très bien fait dans les pays du nord... (*Vives protestations.*)

M. ALLANIC.- Il est vrai que les éoliennes, beaucoup de gens en reviennent.

Lorenzo.- De très bonnes choses sont déjà faites dans d'autres pays, on pourrait les appliquer.

Comme l'a dit madame, si chaque habitant sur terre vivait avec le même confort qu'un Français, on aurait besoin de 2,5 planètes pour vivre. Je vous laisse méditer là-dessus ! Merci.

(*Applaudissements.*)

LA VIE DEMOCRATIQUE

M. ALLANIC.- Le dernier thème est la vie démocratique.

Dans le débat, on a beaucoup parlé de référendum. Actuellement, il existe un référendum d'initiative populaire qui n'a jamais été utilisé, il y a ceux qui réclament le référendum d'initiative citoyenne, il y a le rôle du Sénat, le rôle du Conseil économique, social et environnemental, le rôle de l'Assemblée nationale, le nombre de députés, ce qu'ils font, etc.

Pour simplement éclairer le débat, j'ai fait une petite recherche, qui ne se veut pas intelligente : actuellement, il y a 577 députés, le gouvernement a, en Conseil des ministres, présenté un projet de réduire ce nombre à 404, les sénateurs sont 348, il propose de les réduire à 244, au Conseil économique, social et environnemental (CESE), il y a 243 membres. En Angleterre, à la Chambre des communes, il y a 650 députés – je ne parle pas des lords, car c'est un peu particulier –, aux États-Unis, il y a 435 représentants à Washington et 100 sénateurs. Voilà pour donner quelques chiffres de référence.

Qui souhaite la parole ?...

Dès qu'on parle de députés, c'est le silence...

Une intervenante.- On ne sait pas à quoi ils servent !

M. ALLANIC.- Heureusement qu'il y a monsieur qui parle sans micro ! Vous allez nous sauver !

Philippe.- Au moins, je ne consomme pas d'électricité nucléaire ! (*Rires.*)

M. ALLANIC.- Aspirez-vous à devenir sénateur ? Pourquoi pas ?

Philippe.- Si vous dites cela à cause de mon embonpoint, je trouve cela vexant ! (*Rires.*)

M. ALLANIC.- Ils ont des fauteuils plus larges, il y a trois tailles de fauteuils au Sénat.

Philippe.- Notre pays est largement surdoté en représentants et entièrement bloqué au défonctionnement. Par exemple, on vient de faire les États généraux de la bioéthique, qui ont conclu à 90 % au fait de laisser la loi Leonetti, et que fait-on ? On fait une proposition de loi qui fait tout changer, qui ne reprend aucun des aspects. Je ne vous parlerai pas au CESE des 700 000 signatures, mais quand on fait des débats et que l'on aboutit à des résultats qui ne sont pas ceux que l'on voulait, on les met à la poubelle et on continue. Ce n'est pas la bonne méthode.

(*Applaudissements.*)

Thierry.- J'aimerais savoir où est la partie citoyenne actuellement dans notre démocratie ? Nous ne sommes pas sollicités, on ne nous demande pas notre avis...

M. ALLANIC.- Il y a quand même des élections.

Thierry.- Oui, mais c'est ponctuel, pour des fonctions bien précises. Ce n'est pas du tout en rapport avec la vie quotidienne que chacun mène. On a beau transmettre des informations à nos députés, cela ne remonte pas vers l'exécutif de toute manière, derrière, il n'y a pas grand-chose.

Quand on voit ce qu'a réussi à faire M. SANTINI – je ne veux pas faire de cirage de pompes mais quand même – en 35 ans, sur Issy-les-Moulineaux, de partir de champs et d'en faire ce que c'est devenu de nos jours, il y a quand même des exemples à suivre. Il a mis en place beaucoup de choses, il a aidé à développer la ville, à la moderniser, il suit l'innovation. Quand vous croisez M. SANTINI, il vous écoute. La plupart du temps, quand vous croisez un député...

M. ALLANIC.- Vous proposez au Président de la République qu'il y ait plein de SANTINI en France ? (*Vifs applaudissements.*)

Thierry.- Que M. SANTINI soit Président, ce serait plus simple.

La remontée d'informations de la part des citoyens, on propose le RIC, c'est une chose, mais je pense qu'il y a d'autres moyens de le faire, qui sont certainement un peu plus larges et surtout plus fréquents...

M. ALLANIC.- Les référendums, pour dire les choses ?

Thierry.- Non, parce qu'un référendum, c'est une situation précise.

M. ALLANIC.- Des votes permanents ?

Thierry.- Pas permanents mais de façon plus régulière.

M. ALLANIC.- Entendu.

Véronique.- Pour rebondir sur ce qui vient d'être dit, et on parlait d'internet tout à l'heure, puisqu'internet a pris beaucoup de place, on ne comprend pas, par exemple, pourquoi l'État ne l'utilise pas pour nous consulter.

Je prends la dernière en date, le passage de 90 à 80 kilomètres/heure. Je passe sur le nombre de panneaux qui ont dû être changés du jour au lendemain, on l'a appris un matin en se levant en écoutant la radio. Si on avait consulté les gens qui sont en campagne, qui ont des difficultés parce qu'ils ont beaucoup de kilomètres à faire pour aller à leur travail, cela aurait été bien.

Comment les consulter ? De temps en temps, quand on a l'impression qu'une loi va avoir une influence vraiment importante sur la vie quotidienne du Français, on lui pose la question sur internet pendant trois ou six mois, on n'est pas obligé non plus d'en tirer des conséquences, parce que c'est vrai qu'on est râleur, on est d'accord, mais on peut au moins tirer des enseignements sur la manière dont on doit le faire et les conséquences que cela aura véritablement dans la vie quotidienne des Français.

Stephen.- On m'a toujours appris qu'il devait y avoir une séparation des pouvoirs ; à l'école, on m'a appris cela, il y avait trois pouvoirs et on parlait déjà à l'époque d'un quatrième pouvoir : le pouvoir médiatique. Aujourd'hui, il y a le pouvoir d'internet qui existe, il n'est pas forcément contrôlé par l'État. Il y a quand même un contrôle régalién via le CSA...

M. ALLANIC.- C'est quand même un pouvoir médiatique, internet est un média.

Stephen.- Voilà, c'est un média qui est différent du canal habituel.

Aujourd'hui, des élections législatives ont lieu directement après une élection présidentielle. On l'entend à la télé, je ne pense pas me tromper en disant cela, systématiquement, la réponse donnée est : « *Nous avons été élus pour appliquer un programme présidentiel* ». Or, un député, normalement, est élu pour représenter ses administrés. C'est peut-être là qu'il y a un fond de problème démocratique à l'heure actuelle et c'est pour cela que des gens sont dehors et qu'il y a ce débat d'ailleurs.

Jean-Paul.- On voulait diminuer le nombre de députés, passer à 404, dont un certain nombre élus à la proportionnelle. La proportionnelle est juste un scandale, on a vu ce que cela donnait pendant la IV^e République. Là, il n'y en aura que 60, donc on aura des apparatchiks, les têtes de liste, les bienpensants.

400 députés, ce n'est pas beaucoup, nous en avons 577. J'en ai assez d'entendre dire qu'ils sont surpayés, qu'ils ont des avantages et tout cela, ce n'est pas vrai, ils ne sont pas très bien payés, nos parlementaires ont un salaire... J'avais regardé dans mon entreprise, 10 000 personnes gagnaient le salaire d'un député. Il nous faut des députés, beaucoup, qui soient près du terrain. On en a 577, les circonscriptions ne sont pas trop énormes. Si on divise le nombre de députés et de circonscriptions par 2, en province, ils auront des circonscriptions énormes, ils ne connaîtront plus personne, ils ne verront plus rien, on ne les connaîtra plus. Il faut qu'on ait un nombre de députés raisonnable. Actuellement, cela va. Avant la Guerre, on en avait 600 et l'Assemblée constituante en 1789, ils étaient plus de 10 000.

Lisa.- Bonsoir. Je suis au CCJ.

Au début, je voulais parler de l'écologie, mais c'est un peu passé.

Par rapport à la citoyenneté, pour moi, on n'est pas encore assez concerné. Cela fait 18 ans que je suis censée recevoir un enseignement moral et civique, ma famille y contribue, mais en plus de cela, à l'école, beaucoup d'heures vont être supprimées, parce qu'elles seront attribuées, par exemple, pour moi, cette année, au rattrapage des cours de philo qu'on n'a pas le temps de faire, alors que c'est censé être une matière à part entière, qui devrait pouvoir nous aider à exercer notre citoyenneté plus tard.

Pour moi, il devrait y avoir un intéressement beaucoup plus tôt à la politique et, de façon raisonnable, à beaucoup d'autres choses qu'on ne nous apprend pas forcément. Le seul truc que j'ai appris, c'est la constitution du Sénat, le nombre de membres, mais beaucoup de choses évoluent, on ne connaît pas les noms, on n'est pas au courant de l'actualité elle-même et je ne trouve pas cela normal.

Un intervenant.- Demander l'avis aux citoyens pour voter ou pour telle autre question est très bien, mais comment font les gens qui n'ont pas internet, et je pense particulièrement aux personnes âgées ?

Une intervenante.- Bonsoir. Il y a très peu de contacts avec les députés, on les élite, ils sont élus pour cinq ans, ils sont pratiquement élus avec un chèque en blanc, car jamais plus on ne leur demande de comptes. Il me semble qu'il faudrait régulièrement que le député réunisse les gens de sa circonscription pour leur faire un compte rendu de ce qu'il a voté à l'Assemblée, puisque je crois que le député est essentiellement là pour voter des lois, et ensuite, il demanderait aux gens qui participent à ces réunions, c'est-à-dire tout le monde : « *On va voter une loi sur tel sujet, qu'en pensez-vous ?* », parce que les choses peuvent changer au cours des cinq ans, la vie évolue. Il y aurait donc un contact régulier avec le député qui ferait un compte rendu de ce qu'il a voté et pourquoi et qui prendrait le pouls des gens de sa circonscription.

M. ALLANIC.- Je me permets de dire que cela dépend des députés, il y en a que l'on rencontre facilement.

Jules.- Je ressens que la démocratie la plus complète s'exerce au niveau de la commune, parce qu'on se connaît, on connaît les problèmes à résoudre et on essaye de dépenser notre énergie pour résoudre ces problèmes et améliorer le niveau de vie. Cela estompe un peu les clivages politiques.

Maintenant, on s'aperçoit qu'il y a un déphasage assez important – et les interventions précédentes l'ont montré – entre nos parlementaires et le citoyen de base. On fait remonter des informations qui ne sont pas prises en compte, on a expliqué qu'on prenait des décisions qui n'étaient pas conformes à la volonté qui remonte du terrain. Je pense que cela vient du fait que, comme je le disais tout à l'heure, beaucoup de politiques sont en réalité des fonctionnaires. D'autres, heureusement, ont un métier. Il faudrait peut-être exiger pour les parlementaires que pour se présenter à une élection, on ait exercé un métier, quel qu'il soit, pendant au moins cinq ans, de façon à connaître la vraie vie, la vie au quotidien.

François.- On parlait de démocratie tout à l'heure. Il a été dit que pour l'équilibre des pouvoirs, dans la Constitution actuelle, il y a deux légitimités : celle du Président et celle de l'Assemblée nationale. Depuis qu'on a couplé les deux élections, l'Assemblée nationale n'est que l'ombre de l'élection présidentielle. Du coup, elle ne parle plus, elle est inaudible par le grand public. C'est dommage, car il est bien qu'il y ait des grandes gueules à l'Assemblée nationale.

Vous avez parlé de la démocratie locale, on a multiplié les communautés de communes, toutes ces structures, le Grand Paris, tout un tas de structures qui regroupent, mais toutes ces structures ne sont pas démocratiques, ne sont pas élues. Ce sont des représentants de représentants, c'est un recul de démocratie. Le vrai sujet de la démocratie est l'équilibre, qui est le pouvoir constitutif de la démocratie. En revanche, ce qui explose, c'est une espèce de démocratie pseudo-directe, style internet, médias, avec les fausses rumeurs que l'on connaît, qui n'est pas sans soulever des inquiétudes par rapport à la démocratie elle-même.

Un intervenant.- Bonsoir. Je tenais à exprimer que je suis souvent très choqué de voir des lois votées à 3 heures du matin avec 10 ou 15 députés. Quand je ne suis pas à mon travail, je ne suis pas payé et on ne prend pas des décisions que je suis censé prendre sans que je sois là.

M. ALLANIC.- Des décisions sont prises en commission, mais il est tout à fait légitime de se poser la question.

Le même intervenant.- Des lois extrêmement importantes sont votées à cette heure par très peu de gens.

Martine.- Je voulais parler du vote blanc, parce que j'ai toujours voté, je vote depuis les années soixante-dix, je n'ai voté que deux fois blanc et à deux élections présidentielles. Quand j'entends M. MACRON dire qu'il a été élu par une majorité, mon vote blanc n'est pas comptabilisé et cela me gêne.

(Applaudissements.)

« *J'applique mon programme parce que j'ai été élu par une majorité* ». Si le vote blanc était reconnu, je ne dis pas qu'il n'appliquerait pas son programme, mais peut-être qu'il ferait certaines nuances et qu'il serait obligé de les faire. Le vote blanc est totalement nié, c'est inadmissible !

M. ALLANIC.- Votre proposition est de prendre en compte le vote blanc dans le décompte des voix, quitte à ce qu'il n'y ait pas d'élu au deuxième tour.

Martine.- Au premier et deuxième tours.

M. ALLANIC.- Entendu.

Karine.- Je suis Isséenne. Je voulais juste réagir par rapport au vote blanc. On parle de différents sujets depuis pratiquement deux heures : la démocratie, la fiscalité, les services publics et autres. Je pense qu'on a bien sûr des droits, mais on a aussi des devoirs. Le vote blanc, pour moi – en tout cas, c'est mon opinion que j'exprime ce soir –, ne doit pas être pris en compte, parce que c'est trop facile de voter blanc, de ne pas s'engager. *(Protestations de Martine.)*

J'exprime juste mon opinion, je pense qu'il faut s'engager, on est citoyen quand on s'engage, on a une démocratie quand on s'engage.

(Applaudissements.)

M. ALLANIC.- Vous avez deux positions différentes sur le vote blanc, nous verrons dans quelques semaines ou mois qui de vous deux aura été entendu.

Marc.- Je suis partisan du vote blanc, parce que c'est une modalité d'expression comme une autre.

Sur le référendum, au niveau local, les maires ont la possibilité parfois de faire des référendums locaux, mais il se trouve que bon nombre de ces référendums locaux sont annulés par le préfet ou par le tribunal administratif. Les maires sont ainsi amputés de leur pouvoir de consultation de leurs électeurs bien souvent. Il faudrait remettre à plat les référendums locaux sur les différents sujets.

Une intervenante.- Je voulais relater un fait : j'ai travaillé avec une jeune femme qui a demandé la nationalité française et j'ai trouvé qu'elle en savait plus sur la France et qu'elle était beaucoup plus fière d'être Française que certains de nos compatriotes. Je voudrais que l'on puisse réfléchir là-dessus, dans la mesure où il y a peut-être une implication à demander aux citoyens. Cela pourrait être par l'école, voir comment fonctionnent les services publics, peut-être donner un peu de temps pour se sentir vraiment impliqué. On a des droits, mais aussi des devoirs.

Un intervenant.- Cela tombe bien, on arrive un peu à la fin du truc, mais une question m'a beaucoup plu : la dernière, la n° 32. Je vous la lis...

M. ALLANIC.- Vous évoquez les questions rédigées par Emmanuel MACRON.

Un intervenant.- Tout à fait.

La question est : « *Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ?* » Je trouve que c'est une belle question.

J'ai 65 ans, j'ai l'impression que ma génération en est arrivée aujourd'hui à fabriquer un monde d'égoïstes ; qu'on le veuille ou non, chacun prie un peu pour sa paroisse et on essaye toujours d'être un peu mieux loti que le voisin.

Je me demande si, pour répondre à cette question, il ne faudrait pas parler d'éducation, changer de paradigme et reprendre finalement la devise de notre République, mais en plaçant en première qualité de cette devise la fraternité, qui me semble complètement oubliée dans les trois termes de notre devise. (*Vifs applaudissements.*)

Jean-Marc.- Je suis Isséen depuis une vingtaine d'années. Je voudrais revenir sur une discussion que nous avons eue sur le débat entre démocratie directe et représentative, qui est une question compliquée, je n'ai pas d'avis complètement tranché, juste reprendre un certain nombre de thèmes qui ont été évoqués ce soir et le rôle de nos élus.

J'ai entendu beaucoup de critiques envers eux. On a expliqué que certains étaient des fonctionnaires, que ce n'était pas un métier ; je suis un peu étonné, parce qu'il me semblait que c'était un métier et que certains le faisaient correctement ; je précise que je ne suis pas fonctionnaire. Par ailleurs, il a été dit qu'ils étaient trop payés, incompetents et j'en passe.

Je veux reprendre un des exemples qui a été cité : celui de la prévention de la mortalité sur les routes. J'ai un souvenir : quand j'étais jeune, il y avait environ 20 000 morts tous les ans sur les routes en France, on connaissait à peu près tous des gens de notre famille, des amis, qui mouraient de la façon la plus stupide qui soit, c'est-à-dire dans un accident de la route. Aujourd'hui, il me semble qu'on est à un peu moins de 3 000 et si j'ai bien compris, les 80 kilomètres/heure ont plutôt pour effet de diminuer encore de quelques centaines.

L'interrogation que j'ai est la suivante : si on avait demandé par la démocratie directe à tout le monde de voter sur les limitations de vitesse, sur le port de la ceinture, sur les radars, sur la limitation de la consommation d'alcool, est-ce qu'on serait aujourd'hui à 3 000 morts ou plutôt encore à 20 000 ?

Je n'ai pas de réponse, mais je pense que cela illustre assez bien que sur ce débat entre la démocratie directe et la démocratie représentative avec des gens qu'on a élus – il ne faut pas l'oublier – il n'y a peut-être pas de réponse aussi simple.

(*Applaudissements.*)

Véronique.- Je voulais juste répondre à monsieur pour dire que je ne parlais pas de voter, mais de mesurer les conséquences.

Le passage de 90 à 80, si cela a permis à certaines vies d'être épargnées, je suis d'accord avec vous et je signe demain matin, mais je pense que ça n'a pas été que cela et que tout le monde est conscient que passer de 90 à 80 a engendré beaucoup d'amendes et beaucoup d'argent dans les caisses de l'État. On a un souci avec cela, je vous garantis que cela a posé des problèmes aux gens à la campagne.

On n'est pas obligé d'être d'accord, on n'est pas là pour cela, il y a un débat, mais je voudrais remettre les choses à leur place, je n'ai pas parlé de voter mais de mesurer les conséquences des décisions prises.

Par ailleurs, j'ai parlé d'internet, parce que l'État se sert beaucoup d'internet pour les services publics, donc je me demande pourquoi l'État ne se servirait pas aussi d'internet pour nous consulter. Je suis d'accord que les personnes âgées ne peuvent pas être consultées par

internet parce qu'elles n'ont pas la capacité à le faire, mais il existe des assistantes sociales, tout un tas de services sociaux qui permettent d'aider les gens. On peut aussi aller les voir. On parlait des députés qui pouvaient aussi aller voir les personnes pour leur demander leur avis.

Caroline.- On arrive effectivement vers la fin et je trouve qu'on est au cœur du sujet, et madame a bien refixé les choses. Ce n'est pas le vote systématique pour valoriser une décision. S'il n'y a pas d'éducation, s'il n'y a pas d'information, comment voulez-vous avoir un avis pertinent sur la chose ? On n'est pas éduqué à cette démocratie. À Issy-les-Moulineaux, on est un peu privilégié, on sait un peu faire du participatif, cela fait des années qu'on nous y invite, mais ce n'est pas le cas de toute la France et on n'est pas du tout éduqué à la démocratie interpellative, elle se fait sur les ronds-points, mais ce n'est pas encore fait de façon institutionnelle, on est en train de faire des brouillons, de s'exercer.

Je travaille avec des jeunes sur les jurys citoyens, sur les assemblées constituantes, je fais de l'éducation populaire au nom de Nuit debout sur ces sujets aussi, on sent bien qu'il faut qu'on travaille dans nos cerveaux, c'est vraiment du cognitif, il faut complètement transformer notre façon de voir. Bien sûr qu'on ne peut pas appliquer les anciens moyens avec notre conscience et penser qu'on va tout mettre en place de façon nouvelle. Il n'y a pas 36 000 solutions pour cela, il faut prendre le temps de s'éduquer, s'éduquer passe aussi par l'école.

Quand madame disait qu'il y a du donnant-donnant, je mets un pavé dans la mare, je ne serai pas élue avec cela, c'est sûr, je voudrais que tout le monde vote, mais pour que tout le monde vote, il faut accepter le vote blanc.

Je viens d'avoir les résultats de l'enquête pour les élections européennes. Je fais le calcul, je me dis : « *Qu'est-ce que c'est que ce bazar ? Je ne comprends rien, cela ne fait pas 100 % ! Ah mais zut, ils n'ont pas considéré les 30 % d'abstention ! C'est le premier parti de France !* » On est avec d'anciennes valeurs et, du coup, on ne comprend rien à la réalité. Il faut avant tout de l'éducation.

Je mets un autre pavé dans la mare : vote obligatoire avec considération de chacun.

Il a fallu refaire des calculs dans les services de médias pour arriver à comprendre le vote aux élections présidentielles, parce qu'on n'y comprenait rien.

Deuxièmement, l'école. Si on veut de l'éducation citoyenne et écologiste, il faut allonger d'un an les études secondaires, comme en Allemagne où ils passent l'Abitur à 19 ans. Ils ne peuvent pas finir les programmes, ils vous le disent, ils sont obligés de sacrifier des choses. Comment voulez-vous qu'on leur colle en plus de l'éducation citoyenne ? La pilule ne passera pas, on va encore se faire retoquer.

Enfin, le RIC, c'est peut-être le sujet tabou ce soir, mais je voudrais qu'on travaille sur un projet de référendum d'initiative citoyenne. Il faut travailler dessus, prendre le temps de travailler, ce n'est pas un truc qui doit sortir d'un chapeau en avril ou en mai.

M. ALLANIC.- On a compris votre position.

Fernando.- Une des raisons pour lesquelles nous sommes ici est que la démocratie est en crise. Les gilets jaunes, c'est parce que nous avons perdu un peu l'espoir dans nos politiciens, les partis politiques traditionnels ont presque disparu. Il y a un effort à faire par les politiciens pour que les citoyens retrouvent un peu d'espoir dans les pouvoirs de la République. On aimerait voir des politiciens qui n'ont pas d'intérêts mais des valeurs, et que les valeurs soient la République et pas que la République abdique face aux intérêts de pouvoir. *(Applaudissements.)*

Lorenzo.- Je rappelle qu'au VI^e siècle avant Jésus Christ, quand la démocratie a été créée chez les Grecs, à qui nous devons notre démocratie, il me semble qu'il n'y avait pas d'ENA à Athènes, c'étaient des citoyens qui donnaient leur avis, qui ont fait la démocratie. Je pense que chacun est capable et devrait pouvoir donner son avis, au-delà du vote, par les différents

moyens qu'on a cités : internet, le RIC ou autres. Chaque citoyen devrait pouvoir donner son avis. Politicien n'est pas un métier selon moi. Merci.

Mme COMBE.- Avant de nous quitter, je voudrais rappeler deux choses importantes.

Premièrement, toutes ces propositions que vous avez pu exprimer et qui ont été consignées de manière exhaustive par des sténotypistes seront transmises au préfet des Hauts-de-Seine, M. Pierre SOUBELET.

Deuxièmement, vous avez, vous aussi, accès aux échanges dans leur intégralité sur le site de la Ville.

Par ailleurs, vous pouvez évidemment continuer à contribuer directement en ligne sur la plateforme dédiée à l'adresse suivante : <https://granddebat.fr>.

Enfin, nous tenons à vous remercier pour votre participation, pour l'écoute et le respect qui ont présidé à l'ensemble de vos témoignages et de vos propositions.

Bonsoir et merci à tous.

(Applaudissements.)

M. ALLANIC.- Je vous remercie.

Vos propos et interventions étaient très intéressants. Je ne sais pas ce qui sera retenu. Contrairement à ce que disait Pierre de COUBERTIN, l'important n'est pas de participer mais d'être entendu et j'espère que vous serez entendus.

Merci à vous, merci aux techniciens de la régie, merci aux sténotypistes et à tous les bénévoles qui ont contribué à cette soirée et merci aux élus d'Issy-les-Moulineaux pour l'organisation de ce débat.

(Applaudissements.)

Bonne soirée à tous.

La séance est levée à 21 heures 47.